

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 5890**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Industrie agroalimentaire, alimentation spécialité Nutrition et alimentation humaine

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Sciences et techniques du Languedoc Montpellier II Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président de l'université de Montpellier II, Recteur de l'académie, Président de l'université de Montpellier II

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

221 Agro-alimentaire, alimentation, cuisine

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel est un spécialiste de l'hygiène alimentaire et des attentes de la population en matière de conseil et d'éducation nutritionnelle, dans un souci de prévention mais également de formation.

Il analyse et comprend le comportement alimentaire humain. Il est capable de concevoir et de mettre en œuvre une production de plats cuisinés à l'avance. Il maîtrise les principes de l'intervention des aliments fonctionnels et des nutraceutiques dans l'alimentation humaine. Il conçoit, met en œuvre et évalue des projets de promotion de la santé et de bonne conduite alimentaire. Il comprend et de participe à des enquêtes épidémiologiques alimentaires.

Il a des compétences en contrôle, qualité, sécurité, traçabilité. Il est capable de construire, d'animer et d'analyser une épreuve d'analyse sensorielle. Il maîtrise le vocabulaire juridique spécifique et sait construire une argumentation juridique

Il est apte à s'intégrer dans une équipe et à encadrer des équipes opérationnelles.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel est un cadre moyen ou un agent de maîtrise dans la restauration collective, les structures de santé publique (collectivités territoriales, DDASS, centres d'examen pour la santé, comité d'éducation pour la santé...), les industries alimentaires et pharmaco-diététiques, les structures de recherche, les établissements de soins (C.H.U., cliniques, ...) ou encore dans la petite et grande distribution.

Codes des fiches ROME les plus proches :

H1502 : Management et ingénierie qualité industrielle

H1206 : Management et ingénierie études, recherche et développement industriel

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Cette certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

Production de plats cuisinés à l'avance

Aliments fonctionnels

Nutraceutiques

Méthodologie de l'analyse sensorielle

Gestion de la qualité

Droit du produit

Droit du consommateur

Marketing

Langue appliquée à la communication scientifique

Communication et éducation

Management

Psychosociologie de l'alimentation

Epidémiologie

Santé publique

Nutrition dans les pays en développement : problèmes de santé publique
liés à l'alimentation et à la nutrition dans les pays en développement ; politiques alimentaires et nutritionnelles et stratégies
d'intervention

Projet tutoré

Stage

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X		idem
Après un parcours de formation continue	X		idem
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 17/11/1999 publié au JO du 24/11/1999

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 18/07/2007

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24/04/2002 publié au JO n° 98 du 26/04/2002

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<http://www.univ-montp2.fr>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :